

MAZÈRES-LEZONS

Construction de la digue : les riverains rassurés par le début des travaux

L'Association de Défense des Intérêts des Habitants s'est réjouie des travaux et attend la seconde phase.

L'assemblée générale de l'Association de défense des intérêts des habitants de Mazères-Lezons (ADIHML) s'est déroulée à la salle Marcelle Courtois en présence de ses membres ainsi que de la maire Monique Sémavoine maire de Mazères et de son adjoint, Eric Cazabat.

Dans son rapport moral, Bruno Vermesse, président de l'ADIHML, a exprimé sa satisfaction en constatant une avancée très significative des travaux de la première phase de construction de la digue contre les crues du Gave de Pau. Il a ensuite souligné les excellentes relations qui unissent l'association aux collectivités locales en remerciant notamment André Arribes, conseiller départemental, dont les propos ont été suivis d'effets et les engagements tenus. Le président de l'association a égale-



Le bureau de l'ADIHML en compagnie de Monique Sémavoine, la maire. © JEAN-PIERRE LAPLACE

ment chaleureusement remercié Monique Sémavoine, maire de Mazères-Lezons, pour son engagement personnel ainsi que son conseil municipal.

« Rester vigilant »

Le bureau reste néanmoins vigilant en précisant que la ligne de conduite choisie par le conseil d'administration était la

ZOOM

Le bureau

Le bureau est composé de Bruno Vermesse président, Michel Meurtin vice-président et secrétaire, Bernard Manente trésorier.

seule efficace. Bruno Vermesse a rappelé que la mobilisation ne devait pas baisser et qu'une vigilance de tous les instants restait nécessaire. En effet, les travaux n'en sont qu'à leur première phase et le chantier le plus important reste à venir. Les prochains rendez-vous seront déterminants, notamment ceux relatifs au budget de l'année 2017 qui devrait consacrer une deuxième enveloppe substantielle à la poursuite attendue des travaux.

Durant cette réunion on a également fait état des cotisations des adhérents (5 € par famille).